



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Date de mise à jour : 31/01/2023

INTITULE DU POSTE : Chargé(e) de prévention 95,92,91 et 78	CATEGORIE : contractuel Poste ouvert aux contractuel(le)s : Oui uniquement Diplôme : Baccalauréat
INTITULE DU RECRUTEUR : Rectorat de l'académie de Versailles	ORGANISME DE RATTACHEMENT : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
DOMAINE FONCTIONNEL : Sécurisation	EMPLOI TYPE* : Contractuel * REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
DATE DE DISPONIBILITE : Septembre 2023 Postes vacants sur le 78, 92 Postes susceptibles d'être vacants : 91, 95	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : DSDEN 78, DSDEN 92, DSDEN 95, DSDEN 91

DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR :

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95).

Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près d'1 200 000 élèves, l'académie de Versailles accueille et gère plus de 100 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

Lieu par excellence de la transmission des savoirs et de l'apprentissage des valeurs de la République, l'école doit assurer aux élèves et à la communauté éducative un cadre structurant et protecteur, garant de l'égalité des chances. La prévention et la lutte contre toutes formes de violence et de délinquance en milieu scolaire est donc l'une des priorités de la politique gouvernementale. A cet égard la circulaire interministérielle relative à la sécurisation des établissements scolaires du 23 septembre 2009 fixe les grandes orientations en la matière, lesquelles, passent notamment par un accroissement des moyens humains à y consacrer et la création des EMS.

Par ailleurs, la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour l'école de la République souligne dans son rapport annexé la place importante du climat scolaire avec l'objectif d'améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire et en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité ». Cette notion de climat scolaire nouvellement intégrée dans le paysage éducatif français souligne la préoccupation de tous les acteurs de renouveler l'approche de la prévention des violences. Il s'agit d'accorder une importance majeure à la vigilance afin de prévenir, d'anticiper tout ce qui peut créer des tensions dans les établissements

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

Activités du service :

- Le Centre académique d'aide aux écoles et établissements constitue une ressource dédiée à la prévention et au traitement des actes de violence et à la gestion de crise.
- Placé sous l'autorité de la Rectrice, il délègue une équipe qui intervient, sans délai, à la demande des chefs d'établissement ou des inspections de circonscription.
- En situation critique de crise, l'intervention est immédiate et peut s'inscrire dans la durée. Dans ce cas l'équipe contribue à la sécurisation :
 - par sa présence, sa réactivité, la qualité de l'expertise qu'elle apporte.
 - par l'analyse et le renforcement éventuels des organisations avec les équipes d'établissement ou de circonscription
 - par le contact effectif avec les forces de police et de gendarmerie.

- A partir d'un diagnostic de sécurité, l'équipe définit un cadre d'intervention, adapté aux besoins constatés localement :
 - Aide à l'organisation (accueil des élèves, vie scolaire...);
 - Sécurisation de l'établissement ou de l'école (étude et aide à la réalisation du processus de sécurisation);
 - Formation des personnels.
 - Accompagnement des personnes victimes de violence.

DESCRIPTIF DU POSTE :

L'agent devra intégrer une équipe du CAAEE sous l'autorité fonctionnelle du responsable de site, pour apporter son savoir-faire dans le domaine de la sécurisation des espaces publics fermés notamment :

- En cas d'intrusion ou de risque et menace d'intrusion.
- De troubles internes de la tranquillité pédagogique et risques ou menaces de troubles internes.
- Dans le cadre de missions de conseil et d'assistance aux écoles et établissements pour la prévention des violences en milieu scolaire.

Il/Elle contribuera aux actions de prévention concertées avec police, gendarmerie, justice. Il/Elle participera à la mise en place d'actions assurant la protection et la sécurité des personnes et des biens dans les écoles et établissements scolaires.

Il/Elle sera amené à effectuer des tâches administratives (comptes-rendus des interventions, rédaction de courriers, traitement des faits établissements, déclaration des frais de déplacements, appels téléphoniques).

Une expérience dans la conduite et le développement de projet est souhaitée.

Le/la Chargé(e) de Prévention pourra être amené à participer à l'élaboration et à la dispense de formation sur les thématiques du climat scolaire et du harcèlement.

Personnel ayant une expérience professionnelle des missions de sécurité et/ou de médiation dans des collectivités territoriales, locales, associations ou entreprises.

SPECIFICITES DU POSTE :

Conditions particulières d'exercice (NBI, groupe IFSE ...) : CDD d'un an renouvelable – 1607 heures par an

Rémunération brute : 1719,77 euros bruts mensuels, indice 367.

Remboursement des frais de déplacement en mission selon le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006

Postes susceptibles d'être vacants

Encadrement : NON

Conduite de projet : OUI

Poste logé : NON

Contraintes :

- **Mobilité, disponibilité, réactivité dans le cadre des missions du CAAEE sur l'académie.**
- **Devoir se déplacer dans les écoles et établissements de l'académie y compris en situation d'urgence.**
- **Véhicule personnel obligatoire avec assurance pour déplacement professionnel**
- **Grande amplitude horaire demandant une adaptabilité**

- Connaissance du système éducatif (1^{er} et 2nd degré) et de ses valeurs.
- Connaissance du développement de l'enfant et/ou de l'adolescent.
- Connaissance des dispositifs de suivi des élèves perturbateurs ou en risque de décrochage.
- Savoir collaborer et travailler en équipe.

- Etre capable de communiquer devant un public en toutes situations.
- Etre capable de construire un projet avec d'autres partenaires que l'Education nationale.
- Maitriser les technologies de l'information et de la communication
- Savoir analyser des situations complexes.
- Maitriser les technologies de l'information et de la communication (messagerie électronique, tableur et traitement de texte, recherche Internet)

PERSONNE A CONTACTER : Les candidatures, accompagnées d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivation, doivent parvenir par courriel à l'attention de Monsieur le Directeur du CAAEE :

ce.caaee@ac-versailles.fr

Réception des candidatures jusqu'au 31 mars 2023

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu pour les entretiens

Les candidatures pourront donner lieu à un Assesment Center¹ suivi d'un entretien individuel

Mercredi 10 mai 2023 de 8h à 18h

Puis d'un deuxième entretien Mercredi 31 mai 2022

Prise de poste rentrée scolaire 2023-2024

¹ Définition Assesment center : Un Assessment center a pour but d'évaluer les qualités, les compétences et l'ambition d'un candidat, ce qu'il est capable de faire dans une situation professionnelle précise, un contexte donné et comment il le fait ; sans tenir compte de son niveau d'intelligence, ni des diplômes éventuellement obtenus, ni tout autre élément discriminatoire, quel qu'il soit.